



**LISTES DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022**

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par le Maire, le 10 novembre 2022 se sont réunis au lieu habituel de ses séances le jeudi 17 novembre 2022 à 20h30, sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, CADEAU Jean-Louis, BODINIER Élodie, GOMEZ Ludovic, Adjointes.

LEMOINE Bernadette, FOURNIER Denis, PELÉ Laurent, JURET Didier, SIENISKI Danièle, MORINIERE Luc, CLOCHARD Nathalie, HANDORIN Pascal, BOHN Bruno, Conseillers municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

BOUGET Steeve, NORMAND Valérie, MAROT Louna, ESTIMA Magali, Conseillers Municipaux,

Était absent :

À l'ouverture de la séance :

GUITTET Christophe, Conseiller Municipal,

AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :

| <u>Nom du mandant</u> | | <u>Nom du mandataire</u> |
|-----------------------|---|--------------------------|
| NORMAND Valérie | à | FOURNIER Denis |
| MAROT Louna | à | Danièle SIENISKI |

Secrétaire : MORINIERE Luc

FINANCES

1. Clôture du budget annexe n°22005 « Lotissement Les Maugarderies II ». **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**
2. Clôture du budget annexe n° 22006 « Terrains Saint Gilles ». **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**
3. Décision modificative n°2 – Budget principal 2022. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**
4. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Tennis Club. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

5. Admission en créances éteintes de titres de recettes de 2016. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

6. Admission en non-valeur de titres de recettes pour les années 2019 et 2020. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

AFFAIRES SCOLAIRES

7. Adoption de la convention relative à la mise en place du Projet Educatif Territorial (P.E.D.T.). **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Adoption de la convention relative à « la Charte qualité Plan Mercredi ». **Délibération retirée car fusionnée avec la précédente.**

URBANISME

8. Prise en considération d'un projet d'aménagement ouvrant la possibilité de surseoir à statuer. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

EQUIPEMENT PUBLIC

9. Dénomination du pôle périscolaire – A.L.S.H. et R.P.E. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

10. Dénomination de la médiathèque. **Délibération adoptée par le conseil municipal, à 16 voix pour et 1 abstention (M. Didier JURET) :**

INTERCOMMUNALITE

11. Compétences voiries, réseaux eaux pluviales, éclairage public - Convention de gestion : adoption d'un avenant de clôture. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

12. Présentation du rapport d'activités d'Angers Loire Métropole pour l'année 2021. Le conseil prend acte.

FINANCES

13. Mise en place de la Nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023. **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

AMENAGEMENT

14. Adoption d'un avenant n°1 à la convention de mandat d'études avec ALTER Cités pour les études préalables à la reconquête des friches « Chêne Potard » et « Acerola 2 ». **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

QUESTIONS DIVERSES

Arrêtés pris en vertu des articles L. 2122-21 et L. 2122-22 du C.G.C.T.